

CERTIFICAT DE CONFORMITE EMBALLAGES

Date d'émission : 08/12/2025

Je soussigné, VALLEE Louis, en tant que conseiller sécurité transport ADR classe 7, certifie sur la base des documents suivants :

[1] Dossier de sûreté NLC-3030-3010-DS-02

[2] Attestation de conformité NLC-3030-3010-AC-02

Que le modèle de colis constitué par le(s) emballage(s) suivant(s) :

NLC-3030-3010-D-003	NLC-3030-3010-D-005
NLC-3030-3010-D-007	NLC-3030-3010-D-008
NLC-3030-3010-D-010	NLC-3030-3010-D-011
NLC-3030-3010-D-012	NLC-3030-3010-D-014
NLC-3030-3010-D-015	NLC-3030-3010-D-018

Et chargé des contenus tels que décrits dans les annexes 1 et 2 de [2] est conforme en tant que modèle de colis de type :

Excepté, IP1, IP2, type A

Le présent certificat est valable exclusivement pour des utilisations telles que décrites dans la notice d'utilisation référencée NLC-3030-3010-NU-01 et effectuées sous la responsabilité de l'utilisateur.

La validité d'utilisation de la caisse est soumise à la validité de ce certificat, soit une durée de validité de 5 ans à partir de sa mise en service, jusqu'au **08/12/2030**.



VALLEE Louis - CST classe 7

VALLEE Louis
Conseiller Sécurité Transport